



Syndicat National
des Médecins Homéopathes Français

Paris, le 11 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Homéopathie : pour une sérénité des débats

Chargée par le ministère de la santé d'évaluer l'utilité de maintenir le remboursement des médicaments homéopathiques, la Haute Autorité de Santé (HAS) a déclaré pouvoir rendre son avis au printemps 2019.

Le SNMHF regrette que certaines instances mettent à profit cette période pour exercer des pressions sur cette autorité, plutôt que de contribuer à un débat dépassionné qui tienne compte des pratiques médicales et de la liberté de choix des patients.

À cet égard, et contrairement à ce qui a trop souvent été écrit, le SNMHF n'a pas poursuivi les signataires de la tribune publiée en 2018 par *Le Figaro* (19 mars 2018) en raison de leur opposition à l'homéopathie. Cette plainte était justifiée par les propos à caractère anti-déontologiques de ce texte. Les auteurs ont déconsidéré la profession, appelant l'Ordre des médecins et les pouvoirs publics à interdire aux médecins homéopathes de continuer à faire valoir leur titre de médecin ainsi qu'à faire disparaître l'homéopathie du champ de la médecine.

Le SNMHF invite les différents acteurs professionnels de la santé à éviter toute division que les Français ne cautionnent pas.

Pour les médecins homéopathes, l'efficacité reconnue par les utilisateurs (patients et médecins), l'existence d'études cliniques réalisées conformément aux règles de prescription des médicaments homéopathiques, montrent l'intérêt de cette thérapeutique dont le mécanisme d'action reste encore méconnu en raison des hautes dilutions inframoléculaires (et donc aussi infratoxiques) utilisées.

Contacts presse :

Dr Charles Bentz, président du SNMHF, dc.bentz@hotmail.fr, tél. 06 07 64 64 01
Relations presse p/o SNMHF : Jean Remy, jean.remy@intelligible.fr, tél. 06 75 91 38 15

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net